

# BULLETIN DE DON

A remplir et à envoyer à la Fondation de l'Académie de Chirurgie  
sous égide de la Fondation de l'Académie de Médecine

☒ 16 rue Bonaparte - 75006 Paris | [fac@fam.fr](mailto:fac@fam.fr)



sous égide de la Fondation de l'Académie de Médecine

La Fondation de l'Académie de Chirurgie s'est fixée pour objectif de développer des actions visant à promouvoir l'excellence de la chirurgie française, former les chirurgiens tout au long de leur carrière en France et à l'étranger, favoriser les liens entre les chirurgiens, le monde de la santé et le grand public, sensibiliser les jeunes, susciter des vocations, démocratiser la chirurgie. Elle souhaite également favoriser le retour de l'Académie Nationale de Chirurgie dans ses locaux dans le théâtre d'anatomie Saint-Côme, 5 rue de l'école de Médecine à Paris, à côté du couvent des Cordeliers.

En effectuant un don en faveur de la Fondation de l'Académie de Chirurgie, vous serez associé durablement à la promotion et au rayonnement de l'excellence de la chirurgie française en France et à travers le monde

Je fais un don de \_\_\_\_\_ € pour soutenir les actions de la Fondation de l'Académie de Chirurgie et plus particulièrement le projet (ne rien cocher si affectation globale à l'ensemble des activités) :

Formation chirurgie essentielle

Mardis de la Chirurgie

Sensibilisation des jeunes

Saint-Côme

Je souhaite que ce don soit consenti : \_\_\_\_\_ à titre personnel \_\_\_\_\_ au titre de mon entreprise

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Jeffectue mon versement par : \_\_\_\_\_  
chèque \_\_\_\_\_ virement libellé «don FAC»  
à l'ordre de la FAC / FAM \_\_\_\_\_ **IBAN** FR76 3056 8199 2600 0298 6380 393  
**BIC** CMCIFRPP

Signature

## Vous êtes une entreprise

Tout don versé à la FAC vous offre une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % de votre don, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires ou du plafond de 20 000 €\*.

## Vous êtes un particulier

Tout don versé à la FAC vous offre une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable\*.

Vous pouvez également faire un don déductible de 75% de votre IFI dans la limite de 50 000 €.

\* Excédent reportable sur les 5 exercices suivants.